

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 92 (1995)
Heft: 1-2

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

Société d'apiculture de Lausanne et environs

Samedi 26 novembre, ultime rencontre de l'année avec le traditionnel repas de midi, en la salle du rucher-école. Une réussite égayée par deux apiculteurs musiciens, MM. Degoumois père et fils, à la clarinette et aux accordéons. Un chaleureux merci à toutes et à tous qui ont œuvré tôt le matin pour ces heureux moments de détente, et aussi aux dames qui ont apporté d'excellents cakes et bricelets.

Pas de protocole administratif mais que des discussions apicoles, et nous avons appris que le jour précédent le grand comité d'organisation de l'Apimondia avait tenu séance au Château. Le secrétaire général, M. Lusser, y présentait le programme complet de cette très importante et unique manifestation pour notre pays. Pour y participer, réservons la période du 15 au 19 août 1995. Par nos prochains journaux apicoles, nous apprendrons comment coopérer.

Un membre

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée générale du 20 octobre 1994 à la Croix-d'Or

Il est 20 h 15 lorsque Eric Aubry, président, ouvre cette assemblée et nous présente l'ordre du jour suivant:

1. Appel.
2. Procès-verbal.
3. Rapports:
 - a) du président
 - b) du caissier
 - c) des vérificateurs
 - d) de l'inspecteur cantonal adjoint
4. Cotisations 1995.
5. Démission.
6. Jubilaire.
7. Délégués 1995.
8. Divers.

1. Appel: 19 membres sont présents, alors que 4 sont excusés.

2. Procès-verbal: lu par l'auteur et approuvé à l'unanimité.

3. Rapports:

a) du président

Dans son rapport, le président nous annonce que la première récolte a été com-

promise suite à un printemps froid et humide.

Au mois de mai, décès d'un membre fondateur, M. Yvan Geiser, que plusieurs apiculteurs accompagnèrent à sa dernière demeure.

Juin: frais le matin, chaud l'après-midi.

Juillet: très chaud avec de gros orages par endroits.

Août: également beau; pourtant la récolte fut moyenne à bonne et par endroits nulle.

La varroa est toujours bien présente dans nos ruchers et la loque a fait sa réapparition, surtout dans le bas du canton. Soyons vigilants!

Deux comités et deux assemblées générales ont suffi pour conduire la société.

La section du Val-de-Ruz a fêté son centième anniversaire, jumelé avec la Journée cantonale. Que la journée fut belle!

Pour terminer, le président demande de mieux participer aux activités de la société et remercie les membres du comité, le conseiller apicole Michel Fahrny, Charles Schlunegger, pour l'organisation de la course, et nous souhaite à tous un bon hivernage de nos colonies.

b) du caissier

Claude Pittet nous donne connaissance des comptes. Si l'excédent de dépense est de Fr. 731.95, Claude réussit à boucler les comptes avec une diminution de fortune de Fr. 163.20. Bravo et félicitations à Claude.

c) des vérificateurs

M^{me} Rose Aubry donne connaissance du rapport des vérificateurs des comptes, avec remerciements et félicitations au caissier pour son excellent travail.

d) de l'inspecteur cantonal adjoint

Claude nous rend attentifs à la loque qui frappe durement le bas du canton. Les contrôles du printemps prochain pourraient découvrir d'autres cas. Attention à l'apiculture pastorale!

Les rapports sont approuvés par acclamation.

4. Cotisations 1995: pour compenser les cotisations SAR et de la FCNA et équilibrer le budget 1995, les cotisations sont augmentées de Fr. 10.— et passent à Fr. 40.—.

5. Démission: M. Otto Heiss nous a fait parvenir sa démission.

6. Jubilaire: M. Edouard Frutschy sera fêté pour soixante années de sociétariat. Malheureusement, M. Frutschy ayant quelques problèmes pour se déplacer, il est absent ce soir et le comité lui fera une visite et lui remettra le cadeau traditionnel.



7. Délégués 1995: pour la FCNA, le président et Willy Sammt. Pour la SAR, un délégué par section, le président.

8. Divers: concernant sa ruche en sagex, F. Aubry y trouve quelques désagréments; il faut attendre un hivernage pour se prononcer. Pour J.-L. Brunner, l'essai est concluant; principal inconvénient: la ruche est trop petite. La société décide l'achat d'un chauffe-miel. Un cours théorique d'élevage sera donné durant l'hiver.

Le président lève la séance à 22 h.

Le secrétaire: Didier Gigon

Société d'apiculture des Montagnes neuchâtelaises

PV de l'assemblée générale d'automne du vendredi 18 novembre 1994

Le président Michael Simoni ouvre l'assemblée et salue les 29 membres présents. Une minute de silence est observée afin d'honorer la mémoire de M. Alfred Bourquin. Les membres suivants ont pris la peine de s'excuser: MM. Frédy Baggenstoss, Armand Beuchat, William Brandt, Jean-Gustave Béguin, Roger Kipfer, Claude Delachaux, Roger Thiébaud. L'ordre du jour suivant est proposé:

1. PV de la dernière assemblée.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Rapport du caissier.
4. Rapport des vérificateurs des comptes.
5. Rapport du président.
6. Rapport du conseiller apicole.
7. Nomination de deux membres au comité.
8. Nomination des délégués SAR et à la Fédération cantonale.
9. Démissions, admissions.
10. Achat d'un rucher pour la société.
11. Divers.

Point 1 de l'ordre du jour: Le PV de la dernière assemblée est lu, aucune modification n'est demandée.

Point 2: MM. François Mojon et Vincent Schneider sont nommés scrutateurs.

Point 3: René Mangold nous communique le détail des mouvements des comptes qui font ressortir un bénéfice de Fr. 558.50 pour cet exercice. La fortune de la société s'élève à Fr. 19 676.06.

Point 4: André Rérat lit le rapport des vérificateurs attestant l'exactitude des comptes. Les comptes sont acceptés par l'assemblée tels qu'ils viennent d'être présentés.

Point 5: Dans son rapport, le président nous avise que René Mangold a émis le désir de se retirer du comité, après avoir tenu les cordons de la bourse de la société durant dix ans. Il le remercie pour le travail accompli et son dévouement. Une attention lui est remise.

La torrée annuelle n'a pas eu le succès habituel; il conviendra de revoir, à l'avenir, la formule afin de conférer à cette manifestation davantage d'attrait.

La société a participé les 26, 27 et 28 octobre 1994, en tant qu'invitée de la Société d'agriculture, à Modhac. Cinquante kilos de miel ont été vendus à cette occasion. Les visiteurs ont pu goûter de l'hydromel ainsi que les pâtisseries préparées par Catherine. Ils ont également eu l'occasion de confectionner des bougies. Le président remercie les quelques personnes ayant bien voulu consacrer quelques heures de leurs loisirs à cette occasion, tout en regrettant la faible participation des membres en général. Un bénéfice d'environ Fr. 700.- a été dégagé et permet de boucler positivement l'exercice 1994.

Les cotisations 1995 ne seront donc pas augmentées et restent à Fr. 40.-. Ce montant se répartit comme suit: Fr. 35.- à la SAR, Fr. 2.- à la FC et Fr. 3.- pour notre société. Il est à relever que depuis 1992 la cotisation SAR a passé de Fr. 29.- à Fr. 35.-, sans augmentation pour les membres de la société.

Le président nous signale également qu'il a assisté aux différentes activités de la Fédération cantonale et qu'il a représenté la société lors de diverses manifestations.

Point 6: Notre conseiller apicole, Jean Bichet, a poursuivi son travail de vulgarisation en compagnie de Michel Fahrny. Quatre cours théoriques ont été organisés, ainsi que deux visites de ruchers. Jean Bichet a participé aux divers cours obligatoires, Michel Fahrny a reçu des groupes de diverses provenances.

Les dates prévues pour les prochains cours sont les suivantes: mercredi 14.12.94, 18.1.1995, 15.2.1995 et 15.3.1995, toujours à 20 h, à l'Hôtel de la Croix-Fédérale, au Crêt-du-Loche.

Point 7: Catherine Bippus et Lucien Tynowski remplacent René Mangold et Pierre Paratte au comité.

Point 8: René Mangold et Sylvain Robert représenteront la société à la SAR et à la Fédération cantonale.

Point 9: Démission de Robert Feuz. Admissions: Claude Delachaux, Vincent Schneider, Roger Kipfer, Hachem Tarik.

Point 10: L'assemblée accepte l'achat d'un rucher pour le prix de Fr. 500.-. Une «commission du rucher» sera mise sur pied sous la responsabilité de Michel Fahrny. Elle devra établir un règlement, un état des besoins et



organiser les «corvées». Le capital de départ est fixé à Fr. 2000.– et il devrait permettre de faire face aux dépenses pour plusieurs années.

Point 11: François Mojon nous fait part d'un projet de station de fécondation dans la région de la Rocheta, le projet au Mont-Racine ayant été abandonné.

La société n'envisage pas l'achat d'un réfractomètre pour le contrôle du miel, un appareil étant disponible chez Pierre Paratte. Michael Simoni nous présente divers matériel promotionnel en vente dans le cadre d'Apimondia 1995.

A l'issue de cette assemblée, Michel Fahrny nous présente un exposé sur la biruche et la ruche transparente.

Le comité

Fédération valaisanne d'apiculture

Rétrospective 1994

Chers amis apiculteurs et apicultrices du Valais,

Permettez-moi d'abord de vous saluer toutes et tous très cordialement et de vous souhaiter une bonne année 1995.

Une rétrospective se doit obligatoirement de passer en revue les principaux événements ayant marqué la vie de votre fédération, à savoir:

1. Cours de formation pour débutants

La relève, voilà un mot qui ne devrait laisser personne indifférent. Le comité de la FVA s'est penché sur cette question importante. Il

a décidé d'organiser, pour tout le Valais romand, des cours de formation pour débutants en apiculture. Suite à la publication de deux avis dans le NF, 64 inscriptions nous sont parvenues dans les délais. Etant donné son vif succès, le cours a été décentralisé en trois régions. Si tous les participants ne sont pas devenus des apiculteurs confirmés en 1994, gageons que nous les retrouverons plus tard. Ce cours se poursuivra d'ailleurs en 1995 pour la grande majorité des participants, qui désirent encore une année bénéficier de nos conseils.

Nous ne pouvons que nous réjouir du grand succès que ce cours a connu et nous remercions vivement tous ceux, «maîtres et débutants», qui ont donné leur temps, leur savoir et leur envie de connaître pour la cause apicole.

2. Sion-Expo – Comptoir de Martigny

Pour la première fois en 1994, la Fédération valaisanne d'apiculture a participé, avec la tenue d'un stand, à la foire-exposition Sion-Expo. Un grand merci à tous ceux et celles qui nous ont fait l'honneur de leur participation, de leur engagement ou de leur visite, et donc de la réussite de la journée. Merci également à Sion-Expo pour la qualité de son accueil. Nous avons eu, à cette occasion, la possibilité de présenter l'apiculture en général et les produits de la ruche. La dégustation de miels du Valais, d'hydromel de Chamoson et de bonbons au miel offerts par la maison Rithner à Monthey a certainement été à l'origine du succès de la journée. Nous sommes d'ailleurs à nouveau attendus au printemps 1995. A bientôt donc...



Nous avons eu également la chance d'accueillir M. Raphaël Despont, conseiller apicole, lors du Comptoir de Martigny. Nous le remercions vivement de sa disponibilité ainsi que de la conférence qu'il nous a donnée ce jour-là. Merci également à tous les apiculteurs de Martigny et d'ailleurs qui, par leur présence, ont permis le succès de cette manifestation.

3. 25^e anniversaire de la station de fécondation de Tovassière

Le 23 juillet 1994, les autorités apicoles de la Confédération, de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture, de la SAR et de la FVA, ainsi que bon nombre d'apiculteurs, étaient présents à Tovassière pour fêter le 25^e anniversaire de la station de fécondation.

Un anniversaire de cet ordre n'est pas un anniversaire ordinaire. Il marque, d'une manière populaire et officielle, la reconnaissance du monde apicole suisse, romand et valaisan pour le travail inlassable qui a été accompli par les différents responsables de l'élevage pour fournir à chaque apiculteur, à des conditions financières qui défient toute concurrence, des reines carnioliennes de sélection et de haute qualité.

Nous ne pouvons d'ailleurs pas nous tromper, nous sommes dans la meilleure voie en ce qui concerne la sélection. A preuve le nombre impressionnant d'apiculteurs-éleveurs provenant de toute la Romandie pour faire féconder leurs reines en Valais, à Tovassière. Nous ne pouvons que les encourager à faire confiance à cette station de fécondation; nous les accueillerons en Valais, comme d'habitude, avec toujours autant de cordialité et d'amitié.

Nous invitons également les apiculteurs-éleveurs valaisans à profiter encore plus de cette station de fécondation située dans leur canton.

Encore un merci pour leur participation à cette fête à MM. Peter Fluri et Charles Maquelin, du Liebefeld, au président suisse, M. Jean-Paul Cochar, au président romand, M. Paul Girod, aux membres des comités suisse, romand et valaisan, ainsi qu'aux présidents de section qui nous ont honorés de leur présence. C'est également avec toujours beaucoup de plaisir que nous associons le service vétérinaire cantonal, représenté à Tovassière par MM. Jean-Marie Formaz et Beat Murmann, à nos manifestations. Merci pour leur présence, et surtout pour leur soutien à nos stations de fécondation.

Nous ne saurions bien sûr omettre de remercier pour leur excellent travail M. Fernand Métrailler, responsable de l'élevage en Valais et responsable de la Commission d'élevage de la SAR, ainsi que MM. Edmond

Berthoud et Jean-Michel Genolet, responsables de l'exploitation de la station de Tovassière. Il me plaît également de remercier, pour leur présence à la fête, ainsi que pour les excellents rapports que nous entretenons avec eux, les représentants des différentes bourgeoisies concernées, à savoir M. Claude Marclay, pour la Bourgeoisie de Monthey, et M. Martial Donnet, pour la Bourgeoisie de Troistorrens. M. Gilbert Claret, forestier, fut aussi des nôtres, ainsi que M^{me} et M. Albert Rey-Mermet, exploitants de l'alpage, qui nous ont servi la délicieuse raclette. Nous sommes également reconnaissants à la maison Provins pour l'apéritif qu'elle nous a offert.

L'occasion nous est donnée d'adresser un merci tout spécial à M. Henri Gillioz, qui a fonctionné comme aide à la station pendant de très nombreuses années. Qu'il trouve ici l'expression de la reconnaissance de la Fédération valaisanne d'apiculture pour le travail qu'il a effectué à Tovassière!

4. Prix Bertrand 1994

Encore une bonne nouvelle pour terminer mon message. Votre comité FVA, conscient de l'importance que revêt le rucher-école de Châteauneuf pour la formation apicole en Valais, a proposé au comité de la SAR de désigner la Fédération valaisanne d'apiculture comme lauréate du Prix Bertrand 1994 pour la récompenser de l'engagement qui a été le sien lors de la construction du rucher-école.

C'est avec beaucoup de satisfaction que je puis vous annoncer aujourd'hui que le comité SAR a reconnu l'utilité du travail effectué par la FVA, puisqu'il lui a attribué le Prix Bertrand pour 1994. Je remercie sincèrement, au nom de tous les apiculteurs valaisans, le comité SAR de son choix.

En conclusion, je tiens encore à vous remercier, vous tous, chers amis apiculteurs et apicultrices, membres de la Fédération valaisanne d'apiculture, pour votre action en faveur des abeilles, de la promotion du miel, et de l'apiculture en général. Chacun d'entre nous sera finalement bénéficiaire d'une solidarité à toute épreuve!

Mon vœu pour 1995: pouvoir encore longtemps compter sur vous tous pour exercer une vie active dans vos sociétés, et surtout avoir toujours plus de plaisir et de satisfaction au contact de cet insecte prodigieux qu'est l'abeille!

Janvier 1995

François Juillard
président de la Fédération valaisanne
d'apiculture

